

COMMISSION DES ÉTUDES

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 13 septembre, à 13 h 30, à la salle B-105 du campus de Longueuil.**

Sont présents et présentes :

M. Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication et secrétaire de la CÉ
Mme Lise Bédard, coordonnatrice du programme Techniques d'orthèses visuelles
Mme Vanessa Blais, coordonnatrice du programme Techniques d'intégration multimédia
Mme Geneviève Brunet, conseillère pédagogique - Services des programmes Longueuil
Mme Émilie Charbonneau, coordonnatrice du Département d'éducation physique
Mme Valérie Cliche, conseillère en services adaptés - Direction des affaires étudiantes et communautaires
Mme Maryse Demers, coordonnatrice du programme Techniques d'hygiène dentaire
M. Martin Desrochers, directeur adjoint des études - Service des programmes Longueuil
M. Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes Longueuil
Mme Annie A. Gauthier, professeure au Département techniques en radiodiagnostic
Mme Julie Guyot, vice-présidente aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit
Mme Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire – ÉNA
M. Martin Latreille, professeur au Département d'anthropologie
Mme Karine Mercier, directrice adjointe des études – Service des programmes ÉNA
M. Michel Nareau, professeur au Département de littérature et français
Mme Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes Longueuil
Mme Emmanuelle Roy, présidente de la CÉ et directrice des études

Est absent :

M. Caleb Vallée, étudiant dans le programme Sciences de la nature : sciences pures et appliquées
– Longueuil

Sont invités et invitées :

Mme Laurence Béliveau-Michaud, coordonnatrice, Service de l'organisation scolaire
Mme Geneviève Dalcourt, directrice, Formation continue et services aux entreprises
Mme Nancy Duchesne, responsable du programme AEC Assurance de dommages
Mme Brigitte Chartrand, directrice adjointe, Formation continue et services aux entreprises
Mme Rouba Choueiri, conseillère pédagogique, Formation continue et services aux entreprises
M. Bruno Jobin, directeur, Direction des affaires étudiantes et communautaires
M. Sylvain Lambert, directeur général
M. Davy Mougenot, professeur au Département de philosophie (observateur)

La présidente, Mme Emmanuelle Roy, préside l'assemblée. Mme Sylvie Whalen agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 32.

1. MOT DE BIENVENUE

M. Sylvain Lambert, directeur général, est présent en début de rencontre. Il rappelle qu'en juin dernier, les membres de la Commission des études avaient exprimé un certain nombre de souhaits quant au mandat de la personne qui occuperait les fonctions de directeur (trice) des études et qu'il croit que le comité de sélection a fait un bon choix en sélectionnant Emmanuelle Roy pour ces responsabilités. M. Lambert salue Mme Roy et lui souhaite la bienvenue dans ses nouvelles fonctions, de même qu'il souhaite une belle année scolaire aux membres de la Commission des études.

M. Lambert souligne également la nomination de M. Martin Desrochers en tant que directeur adjoint aux études et convie les membres à participer à l'événement « Rendez-vous de la rentrée » qui aura lieu le 28 septembre prochain.

Comme elle en est à sa première réunion en tant que directrice des études, Mme Emmanuelle Roy partage sa joie de présider les assemblées de la Commission des études et fait part de ses attentes quant au déroulement de celles-ci. Elle remercie les membres pour leur implication et pour leur ouverture lors des échanges pédagogiques qui auront lieu à la Commission des études.

Elle spécifie qu'une colonne « point » (discussion, information, consultation) a été ajoutée à l'ordre du jour pour guider l'assemblée quant à ce qui est attendu pour chaque dossier.

Mme Roy souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et invite toutes les personnes présentes à se présenter. Un tour de table est effectué.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Mot de bienvenue	Information
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 10 mai 2022	
3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 mai 2022	Décision
3.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 mai 2022	Information
4. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Commission des études du 8 juin 2022	
4.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Commission des études du 8 juin 2022	Décision
5. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Commission des études du 27 juin 2022	
5.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Commission des études du 27 juin 2022	Décision
6. Adoption du plan de travail de la Commission des études pour l'année 2022-2023	Décision

7. Nominations aux sous-comités de la Commission des études : Comité des orientations pédagogiques (COP) et Comité d'étude des programmes (CEP)	Décision
8. Nomination des membres du comité d'inclusion des étudiants en situation de handicap (CIEESH)	Décision
9. Consultation sur les orientations (Formation continue) 2022-2023	Consultation
10. Présentation et adoption de l'AEC Assurance de dommages	Décision
11. Consultation sur les deux nouveaux cours complémentaires à ajouter à l'offre actuelle dans les suites de l'appel d'intention	Consultation
12. Présentation du bilan des plaintes étudiantes 2021-2022	Information
13. Informations	Information
14. Date de la prochaine assemblée	Information
15. Levée de l'assemblée	Décision

Mme Nathalie Pellerin, appuyée par Mme Émilie Charbonneau, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- **Interchanger l'ordre du point 1. Adoption de l'ordre du jour, et du point 2. Mot de bienvenue.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 10 MAI 2022

3.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 10 MAI 2022

M. Sébastien Bage, appuyé par M. Martin Desrochers, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 10 mai 2022 tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 10 MAI 2022

Aucun suivi n'est fait.

4. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 8 JUIN 2022

4.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 8 JUIN 2022

Mme Manon Lapierre, appuyée par Mme Émilie Charbonneau, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Commission des études du 8 juin 2022 tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 27 JUIN 2022

5.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 27 JUIN 2022

Mme Lise Bédard, appuyée par M. Martin Desrochers, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Commission des études du 27 juin 2022 tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2022-2023

Mme Emmanuelle Roy présente le plan de travail de la Commission des études pour l'année 2022-2023 et souligne les quelques postes qui restent à combler. Les différents éléments qui seront inscrits aux dossiers statutaires pour 2022-2023 ainsi que les présentations sont énumérées.

La délégation professorale émet les deux suggestions suivantes :

- Ajouter un point concernant l'impact pédagogique du manque d'espace dans le plan de travail.
- Remplacer le mot « inclusion » par le mot « intégration » pour la Politique d'inclusion et d'éducation interculturelle.

La présidente précise que le sujet des impacts pédagogiques du manque d'espace sera ajouté à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée, sans toutefois qu'il soit ajouté au plan de travail. En ce qui concerne le nom de la politique d'inclusion et d'éducation interculturelle, celle-ci résulte du travail d'un comité à qui cette remarque pourra être transmise lors de la présentation à la Commission des études.

Une précision est apportée concernant le mot « consultation » pour certains dossiers présentés en assemblée. Dans ces cas, le mot « consultation » signifie que l'on souhaite connaître l'avis, les questionnements ou les préoccupations des membres de la Commission des études sous un angle pédagogique. Il ne s'agit cependant pas d'obtenir une recommandation formelle de la Commission des études.

PROPOSITION

M. Vincent Duchesne, appuyé par Mme Geneviève Brunet, propose à l'assemblée d'adopter le plan de travail de la Commission des études pour l'année 2022-2023 tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. NOMINATION AUX SOUS-COMITÉS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES : COMITÉ DES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES (COP) ET COMITÉ D'ÉTUDE DES PROGRAMMES (CEP)

Mme Émilie Charbonneau, appuyée par Sébastien Bage, propose à l'assemblée d'adopter les nominations des membres du comité des orientations pédagogiques (COP) et du comité d'études des programmes (CEP) telles que présentées, avec l'ajout des membres mentionnés dans la liste ci-dessous.

Comité des orientations pédagogiques (COP)

M. Sébastien Bage, secrétaire de la CÉ et président du COP

Mme Lise Bédard, représentante du secteur technique

Mme Émilie Charbonneau, représentante de la formation générale

M. Vincent Duchesne, représentant du personnel-cadre de la Direction des études

Mme Annie A. Gauthier, représentante du secteur technique

Mme Julie Guyot, représentante du Syndicat des professeurs et professeures du CEM

Mme Manon Lapierre, représentante du Syndicat du personnel de soutien

M. Davy Mougenot, représentant de la formation générale

Comité d'études des programmes (CEP)

M. Sébastien Bage, secrétaire de la CÉ et président du CEP

Mme Vanessa Blais, représentante du secteur technique

Mme Valérie Cliche, représentante du secteur professionnel

Mme Maryse Demers, représentante du secteur technique

Mme Julie Guyot, représentante du Syndicat des professeurs et professeures du CEM

M. Martin Latreille, représentant du secteur préuniversitaire

M. Michel Nareau, représentant de la formation générale

Mme Manon Lapierre, représentante du Syndicat du personnel de soutien

Mme Karine Mercier, représentante du personnel-cadre de la Direction des études

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'INCLUSION DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP (CIEESH)

La liste des membres du Comité d'inclusion des étudiants en situation de handicap (CIEESH) est déposée.

Mme Danielle Cloutier, conseillère pédagogique, représentante du Service des programmes
Mme Marlène Couture, représentante du Syndicat du personnel de soutien
Mme Valérie Couture, aide pédagogique individuelle, représentante de la Formation continue
Mme France Demers, représentante du Syndicat des professeurs et professeures
M. Jean-Luc Djigo, représentant du Syndicat des professionnels et professionnelles
Mme Amélie Laplante, professeure dans le secteur technique
Mme Zeina Kabbara, conseillère pédagogique numérique, représentante de la Direction des systèmes et technologies de l'information
Mme Phyllis Katrapani, professeure dans le secteur préuniversitaire
Mme Catherine Lachaîne, directrice adjointe à la Direction des affaires étudiantes et communautaires
Mme Nathalie Pellerin, directrice adjointe à la Direction des études
Mme Rebecca Peters, représentante de la formation de la générale
Mme Sara Savoie, conseillère au Centre de services adaptés

Poste à combler, représentant étudiant

Poste à combler, professeur représentant l'ÉNA

Mme Nathalie Pellerin, appuyée par Mme Lise Bédard, propose à l'assemblée d'adopter la nomination des membres du Comité d'inclusion des étudiants en situation de handicap (CIEESH) telle que présentée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. CONSULTATION SUR LES ORIENTATIONS (FORMATION CONTINUE) 2022-2023

Mme Geneviève Dalcourt, directrice de la formation continue et des services aux entreprises, ainsi que Mme Brigitte Chartrand, directrice adjointe de la formation continue et des services aux entreprises, se joignent à la rencontre.

Mme Emmanuelle Roy présente ce point de consultation en faisant une mise en contexte des discussions qui ont eu lieu à la Commission des études à ce sujet l'an passé. Elle précise que le sujet a été présenté au Comité des relations de travail le 24 mai 2022. La présentation d'aujourd'hui a pour but d'informer les membres de la Commission des études des orientations de la formation à distance (FAD) à la formation continue pour 2022-2023 afin de recevoir une rétroaction de leur part quant à leurs questionnements et préoccupations pédagogiques.

Il est rappelé que les cours offerts à la formation continue s'adressent à une population étudiante adulte dont l'âge se situe surtout entre 35 et 45 ans. Souvent déjà actifs sur le marché du travail, plusieurs de ces étudiants et étudiantes rencontrent des défis quant à la conciliation travail-famille-études ou alors pour faire reconnaître une formation acquise dans un autre pays.

Mme Geneviève Dalcourt présente les points suivants : la mission de la formation continue, les orientations et principes directeurs, les projets pilotes FAD 21-22, le plan de travail FAD 22-23, le bilan des facteurs de réussite. Elle précise que le plan de travail est en adéquation avec le plan stratégique du Cégep.

Certaines préoccupations sont exprimées par les membres de la Commission des études, dont la nécessité de couvrir les autres régions du Québec. On souhaite aussi rappeler que la formation à distance offerte par la Formation continue ne devrait s'adresser qu'aux étudiants adultes. Il est par ailleurs souligné que cette notion « d'étudiants adultes » gagnerait à être définie. Toujours au sujet de la formation à distance, on se demande si les professeurs sont en mesure d'offrir les cours avec les horaires à distance proposés, tout en s'interrogeant sur l'accompagnement qui est mis en place pour les soutenir et répondre aux besoins. Enfin, les membres de la Commission des études demandent comment les deux projets pilotes offerts en FAD seront évalués pour permettre à la formation continue de bien identifier les éléments des AEC susceptibles d'être enseignés à distance et de cibler par la suite les prochaines AEC dans son plan de travail.

Il est suggéré de modifier l'ordre des points 1 et 2 des principes directeurs et de les présenter comme ceci :

1. Répondre aux besoins des étudiants adultes et s'ajuster à leur réalité en favorisant la conciliation travail-famille-études.
2. S'assurer que les compétences des AEC ciblées peuvent être enseignées à distance en conservant une qualité pédagogique et que les compétences pratiques spécialisées sont couvertes en présence.
3. Pour nos AEC uniques dans le réseau collégial, permettre à des étudiants adultes de régions plus éloignées de bénéficier de ces programmes spécialisés.

Mme Geneviève Dalcourt retravaillera la présentation à la lumière des échanges qui ont eu lieu et la version modifiée sera transmise aux membres de la Commission des études.

10. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'AEC ASSURANCE DE DOMMAGES

Mme Geneviève Dalcourt, directrice, et Mme Brigitte Chartrand, directrice adjointe, demeurent en place pour ce point. Mme Rouba Choueiri, conseillère pédagogique, et Mme Nancy Duchesne, responsable du programme AEC Assurance de dommages, du service de la formation continue et des services aux entreprises les rejoignent et présentent l'AEC assurance de dommages (LCA.6A).

La version actuelle du programme AEC *Assurance de dommages* vise à former l'étudiant à plusieurs fonctions de travail au sein des entreprises et comprend aussi des cours de communication en anglais. C'est une formation de 1005 heures réparties sur 11 mois. Or, la version actualisée de ce programme consiste à offrir une formation de 870 heures réparties sur 9 mois, sans cours d'anglais. L'objectif est de permettre d'élargir le bassin de recrutement des étudiants et d'offrir une formation axée sur les compétences clés en lien avec les besoins de main-d'œuvre. Il est précisé que le programme reste le même et que la seule différence concerne la portion de cours d'anglais qui est retirée.

Mme Nancy Duchesne précise que l'anglais n'est pas un prérequis pour occuper des fonctions dans le domaine de l'assurance ou du courtage. Le taux de placement est excellent; les étudiants peuvent accéder à une grande diversité de postes et la langue anglaise n'est pas un enjeu. Elle mentionne aussi que les étudiants considèrent que les cours d'anglais prennent une trop grande place dans leur formation et leur horaire.

Une diminution du nombre d'étudiants inscrits à ce cours a été observée ces dernières années. La modification du programme répondrait davantage aux besoins des étudiants, tout en favorisant leur réussite. De plus, elle permettrait d'élargir le bassin de recrutement et de cibler les compétences techniques clés en lien avec les besoins des entreprises.

Les membres de l'assemblée sont informés que le programme n'est pas très populaire dans les autres cégeps qui l'offrent. Le cégep du Vieux-Montréal a reporté le démarrage de sa cohorte par manque d'inscriptions, et d'autres cégeps ont abandonné le programme. Au cégep Édouard-Montpetit, la cohorte compte 12 étudiants inscrits à ce jour. La formation continue trouve important de continuer à offrir ce programme afin de répondre aux besoins des entreprises.

Enfin, on se demande si le fait d'offrir le programme de jour à temps plein pourrait aussi expliquer le frein des inscriptions. Pour l'instant, la possibilité d'offrir les cours à temps partiel n'a pas encore été évaluée.

PROPOSITION

Mme Geneviève Brunet, appuyée par Mme Julie Guyot, propose à l'assemblée d'adopter l'AEC Assurance de dommages telle qu'elle est présentée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. CONSULTATION SUR LES DEUX NOUVEAUX COURS COMPLÉMENTAIRES À AJOUTER À L'OFFRE ACTUELLE DANS LES SUITES DE L'APPEL D'INTENTION

Mme Emmanuelle Roy invite Mme Laurence Béliveau-Michaud, coordonnatrice au service de l'organisation scolaire, à se joindre à la rencontre au cas où des questions logistiques quant aux cours complémentaires seraient soulevées.

L'an passé, la réflexion sur l'offre des cours complémentaires a été faite conformément au plan de travail de la Commission des études. Les règles d'attribution des cours complémentaires ont été revues dans le document [Règles d'élaboration de l'offre de cours – Cours complémentaires](#).

Lors de l'assemblée du 12 avril dernier, le moratoire sur le dépôt de cours complémentaires a été levé. L'appel d'intention pour offrir deux nouveaux cours complémentaires a été lancé le 14 avril et a pris fin le 19 août 2022.

La Direction des études a reçu cinq (5) propositions de cours complémentaires et la Régie pédagogique a retenu les trois (3) cours suivants : Enjeux environnementaux dans le transport aérien, Économie du jeu de société et du jeu vidéo, Photographie et culture visuelle.

La direction des études a contacté les personnes responsables des deux (2) cours complémentaires qui n'ont pas été retenus pour leur expliquer qu'ils ne répondaient pas à certains critères, dont ceux de pouvoir être offerts à des groupes de 42 étudiants et de ne pas nécessiter d'achat d'équipement. Mme Maryse Demers, dont le département fait partie de ceux dont l'offre a été refusée, partage ses commentaires quant au processus qui sera amélioré pour le futur.

Attendu qu'il est recommandé de permettre aux représentants des cours proposés de faire valoir leur cours;

Mme Vanessa Blais, appuyée par Mme Julie Guyot, propose à l'assemblée de référer le dossier au Comité d'étude des programmes (CEP).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Emmanuelle Roy précise que les critères d'évaluation se baseront sur le sondage effectué durant l'année 2019, conformément à ce qui avait été établi lors de l'assemblée de la Commission des études de l'an passé.

Le CEP étant saisi du mandat, il tâchera de se réunir rapidement afin de pouvoir présenter ses recommandations quant au choix des deux nouveaux cours lors de la rencontre de la Commission des études du 18 octobre. Mme Roy mentionne que la recommandation de la Commission des études permettra à la régie pédagogique de prendre une décision éclairée et de faire le suivi auprès des différentes personnes impliquées. Elle rappelle également que l'adoption des plans-cadres des deux nouveaux cours est prévue lors de l'assemblée de la Commission des études du 7 mars 2023.

12. PRÉSENTATION DU BILAN DES PLAINTES ÉTUDIANTES 2021-2022

M. Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires (DAEC), se joint à la rencontre afin de présenter le bilan des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques 2021-2022.

Mme Emmanuelle Roy rappelle que le gabarit du document présenté émane de la Commission des études et que tous les ans, la DAEC présente un bilan à partir de ce modèle.

M. Jobin rappelle le processus du traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques. Une personne externe est embauchée par le Cégep, afin d'assurer la neutralité de la réception des plaintes et de son analyse. Si la nature de la plainte est jugée recevable, celle-ci est dirigée à la personne responsable du processus. Il informe également qu'une baisse des plaintes reçues et traitées a été constatée en 2021-2022. La majorité des plaintes pédagogiques se sont réglées à l'amiable ou par médiation, ce qui signifie qu'aucune plainte n'a été transmise au comité-avisé pour évaluation et discussion.

Une demande d'explication est faite concernant un exemple en bas de la 3^e page du document quant à la référence aux « stratégies d'enseignement peu variées ». Pour faire suite aux échanges, on convient de retirer cet exemple du bilan.

Un membre de l'assemblée suggère qu'on ajoute une colonne sur le nombre d'étudiants au cégep au tableau afin d'avoir un portrait plus complet de la situation.

En terminant, M. Jobin trouve très encourageant que les plaintes soient réglées à l'amiable. C'est un signe que le milieu travaille ensemble et cela démontre la collaboration entre les professeurs et les étudiants.

13. INFORMATIONS

Aucune information n'est apportée.

14. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

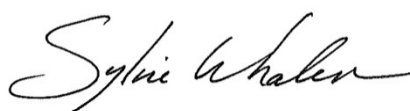
La prochaine réunion ordinaire de la Commission des études est prévue le mardi 18 octobre 2022, à 13 h 30.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 47.



Sébastien Bage
Secrétaire de la Commission des études



Sylvie Whalen
Secrétaire d'assemblée